MAIRIE DE SAINTE-CROIX Département de l'Ain Arrondissement de Bourg en Bresse Canton de Meximieux

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINTE-CROIX - N° 2025 - 08 Séance du 07 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi 07 avril, le Conseil Municipal de SAINTE-CROIX, étant assemblé en session ordinaire régulièrement au lieu habituel de ses séances, après convocation légale faite le jeudi 03 avril, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel LEVRAT.

<u>Présent(es)</u>: Mesdames Florence BERTHIER-CASSET, Cécile BOUCHARD, Laurence CHOUTEAU, Sylvie GENEVOIS-MEITRE, Corine GONIN, Sylvie OBADIA,

Messieurs Alain CURTAT, Alexandre DIDIER, Michel DONGUY, Patrick HAUTAPLAIN, Michel LEVRAT, Frédéric MARTIN, Joël MEANT, Jean-Philippe RABATEL

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales à la nomination du secrétaire de séance. Madame Sylvie GENEVOIS-MEITRE a été désignée comme secrétaire de séance.

Nombres de membres en exercice : 14 Nombre de membres présents : 14

OBJET: APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024

Madame la responsable du service de gestion comptable de Montluel a remis, pour approbation par le conseil municipal, le compte de gestion de l'exercice 2024 du budget principal.

Le compte de gestion décrit, pour le budget principal, la totalité des opérations entre l'ouverture et la clôture de l'exercice, y compris celles des classes 4 et 5 (comptes de tiers et comptes financiers).

L'identité des comptes peut être constatée. Les résultats des différentes sections budgétaires sont retracés ci-après :

| Compte de gestion 2024 - résultat de l'exercice (en €) | | | | |
|--|---|--------------------------|------------|---|
| | Résultat à la clôture de l'exercice 2023 | Opérations de l'exercice | | Résultat à la clôture de l'exercice 2024 |
| | Solde | Dépenses | Recettes | Solde |
| Fonctionnement | 105 286,66 | 305 333,28 | 377 662,96 | 177 616,34 |
| Investissement | -55 068,12 | 99 718,69 | 69 394,93 | -85 391,88 |

Accusé de réception en préfecture 001-210103420-20250407-D202508-DE Date de télétransmission : 10/04/2025 Date de réception préfecture : 10/04/2025

Les débits et les crédits des opérations de l'exercice totalisent les montants exécutés en 2024 et les montants des exercices antérieurs intégrés pour chacune des opérations non budgétaires ;

Vu ledit dossier;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- > **DONNE ACTE** de la présentation du compte de gestion 2024 à Madame la responsable du service de gestion comptable de Montluel,
- > APPROUVE le compte de gestion 2024,
- > AUTORISE monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents constituant le compte de gestion 2024, en vue de leur transmission au Juge des comptes.

Ainsi fait et délibéré, en mairie, Les jour, mois et an ci-dessus.

> Le Maire, Michel LEVRAT

